



SNTRS Informations

Bulletin d'Information du SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif
Tel : 01 49 58 35 85 – Télécopie : 01 49 58 35 33 – Mel : sntrscgt@vjf.cnrs.fr – Web : www.sntrs.fr

N°78 du 10 novembre du 2006.

Spécial Comptes Rendus

SOMMAIRE

Compte rendu du Conseil d'Administration du CNRS
Séance du 19 octobre 2006

Compte rendu du Conseil d'Administration du CNRS
Séance du 19 octobre 2006
D. Steinmetz élu SNTRS-CGT

En début de conseil, D. Steinmetz intervient au nom des élus pour rappeler le communiqué intersyndical sur les difficultés du dialogue social au CNRS : suppression des CTP, multiplication à l'ordre du jour des différents CA de points, qui n'ont jamais été débattus en CTP, ni ailleurs, etc. La présidente affirme qu'il y aura des réunions avec un calendrier.

Jacques Stern, médaille d'or du CNRS présente ses travaux.

Nouveau cadre budgétaire et Comptable (NCBC). Présentation par le secrétaire général. Le NCBC doit, dans le cadre de la LOLF, permettre de présenter le budget par destination, en tenant compte des critères de performance et d'homogénéiser la présentation budgétaire entre les EPST.

Les points les plus importants de ce document :

Par destination, le budget ressemble à une matrice. Il se découpe en 3 lignes et 4 colonnes. Les 3 lignes correspondent à 3 grands agrégats :

1. l'activité scientifique qui regroupe les salaires et les dépenses des labos
2. les actions communes, grands équipements, formation etc.
3. les fonctions support, moyens informatiques, moyens généraux des services centraux etc.

L'agrégat 1 est découpé en 13 groupes de disciplines (GD). Ces groupes de disciplines ont évolué depuis Larroutou. Ce dernier en distinguait 10 qui n'étaient déjà pas les regroupements du programme 194, (Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires), de la MIRE. C. Bréchnac coupe les sciences de la vie en 3 : GD1 biologie cellulaire et moléculaire, GD2 biologie intégrative et neurosciences, GD3 génétique. La suite est identique : GD4 Math, GD5 STIC, GD6 Physique, GD7 Chimie, GD8 Sciences de l'ingénieur, GD9 Physique des hautes énergies, GD10, Planète et Univers, GD11 environnement, GD12 SHS. Elle rajoute également un GD13, qualifié d'interdisciplinaire. Les postes seront affectés suivant cette classification. Cela ne nous semble pas neutre, compte tenu notamment de la position de la présidente sur les sciences de la vie. Découper en trois facilite le pilotage, il n'y aura plus de priorité en bloc pour les sciences de la vie. Chaque labo est rattaché à un groupe de discipline si son activité dépend à plus de 80% de ce groupe. Il est rattaché au GD11 Environnement si son activité est à plus de 30% dans ce domaine. Dans tous les autres cas le labo est qualifié d'interdisciplinaire. Ce classement permet selon la direction de qualifier 25% des moyens d'interdisciplinaires !

Le NCBC propose aussi un regroupement comptable (pour l'instant ?) des délégations en 9 grandes régions, ça fait plus que les 5 inter régions de Larroutou, mais il y a regroupement.

Le budget est aussi découpé en 4 colonnes qui correspondent à 4 natures de dépenses :

1. Les dépenses de personnel limitatives, il s'agit des fonctionnaires et aussi des contractuels qui ne sont pas payés sur ressources propres.
2. Les dépenses de personnels non limitatives. Il s'agit des personnels payés sur ressources propres, contrats, dons et legs, etc.
3. Les dépenses de fonctionnement et d'équipement non programmées, cad devant se faire durant l'année budgétaire
4. les dépenses d'investissement programmées, cad se faisant sur plusieurs années budgétaires.

La fongibilité asymétrique : l'établissement peut faire glisser des crédits entre les 4 colonnes, SAUF virer des crédits vers la colonne 1, cad vers les salaires des fonctionnaires. Par contre il peut utiliser des salaires de fonctionnaires pour tout ce qu'il veut : payer des CDD, du fonctionnement, etc.

Le débat a porté sur les Groupes de disciplines, Monfort, SNCS, demandant pour les labos la possibilité de revenir sur leur choix en 2007. C. Bréchnac a donné son accord à cette possibilité.

Cette nouvelle répartition comptable aura probablement aussi des conséquences de politique scientifique, la discussion a été rapide, je pense que le conseil n'a pas pu voir toutes les implications de ce cadre comptable.

Le vote : 4 contre, les élus

Décision budgétaire modificative DBM 2. Présentation par Mme Sirvin.

Comme maintenant c'est devenu une tradition, la dernière DBM de l'année sert à permettre des opérations d'ordre (réévaluation des actifs et amortissements +80 M€), d'imputer des nouvelles ressources (26,5 M€ principalement de l'ANR) et à payer les salaires. Cette année, s'ajoute le règlement d'une dette de 25 M€ à l'UNEDIC qui avait un retard de facturation de 4 ans au CNRS, rappel : l'UNEDIC assure par convention avec le CNRS le règlement des allocations chômage. Le budget donne aussi des indications intéressantes sur l'évolution entre 2004 et 2006 des différentes rubriques de la section 1 du budget. Ainsi en 2 ans, le total des salaires des permanents a augmenté de 3% ; ceci inclut toutes les hausses, celle de la valeur du point et le GVT. Le GVT, Glissement Vieillesse Technicité, mesure la dérive liée au vieillissement et à la promotion des personnels. Avec une hausse si mesurée, les personnels n'ont pas à hésiter à demander plus de promotions. Les primes ont elles augmenté de +8,9%, et les rémunérations des personnels non permanents de +6,2%.

Le SNTRS-CGT est intervenu sur le virement de 1,5 M€ des primes vers les salaires et sur la baisse des contrats industriels, qui sont passés de 31,8 Me en 2005 à 30,9 en 2006. En fait, la hausse des ressources contractuelles qui sont passées de 181 à 282 M€ est principalement due à l'ANR, en incluant la part des contrats 2005 qui n'a été budgétée qu'en 2006.

Mme Sirvin confirme qu'il y a toujours des reliquats de prime qui servent à compenser la hausse du point. Les AJT, T et AI qui n'ont toujours pas la PPRS à 16% apprécieront. Sur les contrats industriels, C. Bréchnac affirme qu'une partie des contrats industriels est gérée par les universités, mais malgré ma demande elle refuse un bilan consolidé. B. Carrière de la CPU confirme qu'au niveau des universités, il y a aussi baisse des contrats industriels. Un industriel nommé dit que les contrats souffrent de la volonté du CNRS de garder la propriété intellectuelle.

Vote : 4 abstentions les élus.

Les recrutements 2007. Présentation C. D'Argouges DRH

La DRH présente la campagne de recrutement, chercheurs et ITA, et annonce qu'il y aura un effort pour les promotions, mais contrairement à l'habitude il n'y a aucune indication sur la campagne de promotion DR2. La présentation est très comptable. On précise les contraintes budgétaires : coût de la dette à l'UNEDIC qui obère le budget de 9 M€ en 2007, etc. La direction donne le nombre de départs de chercheurs estimé en 2007 (322 retraites et 160 autres départs), mais pas la ventilation de ces départs par discipline et se contente d'annoncer que les recrutements se feront dans le cadre de la somme de 34 M€ correspondant aux emplois libérés. Il y aura cette année 388 recrutements CR, (117 CR1 et 271 CR2), 2 recrutements DR1 et 13 DR2, soit au total 403 postes et en plus 23 accueils. S'il y a 4 postes de CR en plus qu'en 2006, la baisse des recrutements DR contribue à faire baisser le recrutement chercheur en 2007, malgré les créations de postes. Nous reviendrons sur ce point. Les postes sont ventilés sur 12 groupes de disciplines. La méthode pour déterminer la ventilation est complexe, mais in fine, il suffit de retenir que le minima correspond au renouvellement de 2% des effectifs et que tout le reste c'est le choix scientifique de la direction : exemple la génétique reste à 2%, il y a priorité sur l'interdisciplinarité, sur SDE, les math, les STIC, l'énergie et les SHS quand elles sont en interface avec les autres disciplines. La présidente annonce par ailleurs la fin de la priorité aux sciences de la vie sauf pour les neurosciences et la biologie intégrative. Le tableau suivant reprend les effectifs, les recrutements, le % par rapport aux effectifs et rappelle les recrutements 2006, ainsi que les effectifs au 31 décembre 2004.

| GD | SDV1 | SDV2 | SDV3 | Math | STIC | Phys | Chim | SPI | PNHE | SPU | SDE | SHS | Total |
|------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|------------|
| effectifs | 964 | 872 | 487 | 392 | 793 | 1363 | 1547 | 648 | 538 | 665 | 1053 | 2002 | 11324 |
| 2007 | 27 | 38 | 10 | 18 | 56 | 40 | 50 | 24 | 16 | 19 | 48 | 57 | 403 |
| % du stock | 2,80% | 4,36% | 2,05% | 4,59% | 7,06% | 2,93% | 3,23% | 3,70% | 2,97% | 2,86% | 4,56% | 2,85% | 3,56% |
| Rappel 2006 | 83 | | | 15 | 57 | 39 | 54 | 24 | 18 | 23 | 41 | 62 | 416 |
| Effectif dec2004 | 2881 | | | 353 | 746 | 1152 | 1795 | 584 | 449 | 782 | 788 | 1966 | 11496 |

On note avec étonnement la variation de effectifs entre la présentation de décembre 2004 et celle présentée à ce CA, à une date non précisée. La variation affecte les effectifs totaux et aussi la répartition de ceux-ci !

En ce qui concerne les ITA, les départs sont estimés à 461 par retraite et 217 autres départs, il faut tenir compte d'une réserve pour réintégration, et de la régularisation de la campagne handicap 2006. Au total il y aura en 2007, 411 concours externes, 92 accueils, 20 concours internes fléchés et 31 postes handicap. Une répartition par corps a été donnée, elle n'existait pas en 2005, Mais contrairement à 2005, aucune ventilation par département ni par groupe de disciplines. Le coût du recrutement 2007 sera de 26,5M€ pour 24M€ libérés par les départs.

| Corps | Accueil | CDD handicap | Concours ext |
|-------|---------|--------------|--------------|
| IR | 11 | 6 | 86 |
| IE | 16 | 8 | 110 |
| AI | 11 | 5 | 94 |
| T | 45 | 8 | 106 |
| AJT | 9 | 4 | 15 |
| Total | 92 | 31 | 411 |

Le débat. Ci-après les principales interventions des élus. Le SNCS regrette la stagnation des recrutements de chercheurs. Mme Bréchnignac annonce qu'elle va discuter des compléments de salaires. La CFDT intervient sur l'insuffisance du recrutement handicap, le CNRS doit toujours payer 1,3 M€ d'amende à la caisse d'insertion des handicapés. Le CNRS est en retard pour l'emploi des handicapés, surtout pour les chercheurs. Resplandy répond qu'il réfléchit au recrutement de post doc handicapés pour créer un vivier au recrutement CR.

Le SNTRS-CGT intervient sur le fait que le CNRS n'utilise pas les postes créés par le budget, à la suite des luttes et des promesses de Chirac. Il manque 47 postes chercheurs, pour 50 postes créés et 125 postes ITA, pour 150 postes créés. La présidente dit en substance qu'on n'a pas les garanties pour pouvoir les payer en 2008, - ce qui est faux puisque le budget finance toujours en année pleine les postes créés l'année d'avant-, que la LOLF permet de faire des choses, et qu'on verra au CA du 30 novembre, s'il y a plus d'argent au budget. Voir le communiqué publié à ce sujet par le SNTRS-CGT

Vote : 5 contre

Les programmes interdisciplinaires

Neuf nouveaux programmes interdisciplinaires sont lancés : maladie infectieuses émergentes, Origine de la planète, mousson, réseau RMN, Ville, C'Nano, Chimie verte, Energie 2, EC2CO (Ecologie côtière). Le budget total de ces 9 programmes est de 2,3 M€. Le SNTRS-CGT intervient pour soutenir ces programmes et regretter leur faible financement. Sur un certain nombre de thèmes, la politique scientifique ne peut pas se faire seulement par appel d'offre ANR. La direction du CNRS se dit satisfaite de la complémentarité CNRS ANR. De l'avis de la CGT, la complémentarité est totalement déséquilibrée

Remarque : nous invitons tous ceux qui, comme nous, pensent que le CNRS doit avoir une politique et des moyens pour la mettre en œuvre à débattre pour affiner l'argumentation et à multiplier les interventions.

Vote unanimité

Modification de l'indemnisation des missions. C'est la mise en œuvre du décret du 3 juillet 2006. Regrettons qu'aucune discussion en CTP n'ait eu lieu.

Vote unanimité

GENCI : Grand Equipement de Calcul Intensif sous forme de société civile. J. Fossey regrette la forme juridique et aurait préféré un GIP ; Vote 6 abstentions

Information RTRA. Le CNRS est présent dans 12 RTRA sur 13. Il faudra créer des fondations à caractère scientifique avant le 5 janvier 2007. D'après G Bloch du ministère, l'argent est déjà à l'ANR et ne s'évaporer pas. Dont acte !